



Saint-Izaire, bâti sur
la pierre !

Le Mot de la nouvelle équipe municipale

Les élus de la liste « **bien vivre à Saint-Izaire** » tiennent à remercier les électeurs qui leur ont fait confiance en leur accordant 170 suffrages exprimés sur 197 votants, avec une participation de 63,3%, nettement supérieure à la moyenne nationale ce qui témoigne d'un réel engagement civique des Saint Izairiens.

Cette bonne participation et le faible nombre de votes nuls, alors que les modalités électorales ont été modifiées pour cette consultation, montre une certaine cohésion du corps électoral quant aux problématiques locales et une forme de soutien vis-à-vis de l'équipe municipale pour développer et dynamiser notre commune, ce dont nous nous félicitons.

Lors du conseil municipal d'installation Christian Vernhet a été élu maire, Jean-Noël Goutay, Laurène Drouglazet et Christophe Rayssac ont été élus maires adjoints. Ils auront la responsabilité, avec la participation active des conseillers, de gérer la commune, défendre ses intérêts et promouvoir les dynamiques collectives permettant de prendre en compte les besoins des habitants et du territoire.

Cette confiance nous honore et nous contraint

Au moment où nous débutons ce mandat, nous mesurons la responsabilité qui est la nôtre pour faire vivre les valeurs cardinales de notre commune, pour améliorer la qualité de notre vie locale, pour conserver des villages dynamiques où il fait bon vivre, où la solidarité l'emporte sur l'individualisme et où l'intérêt général prévaut sur les intérêts particuliers. Pour autant, nous comptons aussi sur l'engagement de nos concitoyens. En effet, la confiance exprimée dans le scrutin n'est nullement un « chèque en blanc » ; nous nous efforcerons d'associer l'ensemble des habitants à la vie des villages, ainsi qu'aux projets d'aménagement de la commune qui relèvent de notre compétence, au moyen de rencontres et de commissions ouvertes. Au-delà, au sein de chaque village, les élus sont à votre écoute et relaieront vos préoccupations.

Dans un contexte national et international incertain et fortement contraint, l'avenir de Saint-Izaire se joue au sein d'un territoire qui connaît des évolutions durables. Tout au long de cette mandature, nous aurons besoin de l'engagement citoyen de chacun, pour faire de Saint-Izaire, une commune attractive, accueillante, dynamique, unie.

INFORMATION MAIRIE

Ouverture mairie :

Du lundi, mardi, jeudi de 14 à 17 h

Vendredi de 9h à 12h

Fermeture le mercredi au public.

Tél : 05.65.99.40.31

www.saint-izaire.fr

mairie.st-izaire@wanadoo.fr

Congés : du 22 /12 au 04/01

ETAT-CIVIL :

Décès de :

Réné PUECH le 1 janvier 2026

RAYSSAC Léon le 4 mars 2026

Sincères condoléances à leurs familles.

Recensement militaire

Les jeunes filles et garçons doivent se faire recenser à la mairie au cours du trimestre qui suit leur 16 ème anniversaire.

Inscription sur les listes électorales

Suite à la mise en place du Répertoire Electoral Unique (REU), via le site www.service-public.fr la personne pourra s'inscrire ou contacter la commune pour s'inscrire sur la liste électorale.

Inscription Internet ou formulaire papier.

La commune dispose de 3 défibrillateurs :

Saint-Izaire à côté de l'Auberge de La Valette,
Faveyrolles sous le préau de l'ancienne école,
Salelles sous le porche de l'église

DECHETTERIE

Eté :

Du lundi au vendredi de 13h30 à 18 heures 30

Samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h

Hiver :

Du lundi au vendredi de 13h30 à 18 heures

Samedi de 9h à 12 h et de 14h à 18heures

DECHETS AGRICOLES :

Dépôt à l'ancienne DDE lundi 27 et mardi 28 avril de 9h à 12h .
Contact Guillaume PESSAYRE pour l'attestation et Mr RAYSSAC Christophe (renseignement)



Jeux de société : tous les jeudis après
-midi à 14h

Ping pong : tous les jeudis à 18h00

Gym douce : tous les mardis à 15h


A la salle des fêtes

Une bibliothèque municipale active avec un noyau dur d'une cinquantaine d'usagers. Un grand Merci à Cécile Elwalid qui a beaucoup œuvré pour animer cette belle bibliothèque et qui part pour une mission professionnelle. La municipalité se félicite que notre commune rurale puisse disposer d'une bibliothèque communale, relais de la MISA, qui continuera à fonctionner grâce à l'engagement de bénévoles. Le relais bibliothèque vous accueille les mardis de 16h à 17h30, samedis 14h à 16 h . Si vous souhaitez devenir bénévole contactez la mairie ou la bibliothèque

UN NOUVEAU CORRESPONDANT POUR LE « MIDI LIBRE ».

Après de nombreuses années de service, avec une réactivité à toute épreuve et un talent littéraire jamais démenti, Daniel et Maryse ont cessé leurs fonctions de correspondant local du « midi libre ». Nous les remercions chaleureusement de leur action et de leur engagement qui ont permis de donner des nouvelles du village, d'informer la population et de valoriser notre commune.

Grâce à cette presse locale, ils ont tissé un véritable trait d'union entre les habitants d'ici et d'ailleurs. **MERCI A DANIEL ET MARYSE !**

Bon courage à **CHRISTINE** (Tel. :  - Email : goutay.jean-noel@neuf.fr) qui prend le relais et tissera inlassablement le fil qui nous relie. N'hésitez pas à lui communiquer vos initiatives et réalisations pour les valoriser.

NUNEROS D'URGENCE :

Pompiers : le 112 ou le 18

SAMU : le 15

Gendarmerie : le 17 avec un téléphone fixe ou portable et quelque soit l'endroit où vous vous trouvez.

Centre antipoison de Toulouse : 05.61.77.74.47

Dépôt des déchets verts à l'ancienne gare (ancien dépôt DDE)

Nous avons mis à disposition au centre technique dit « Gare de Riols » un emplacement pour les déchets verts uniquement.

Suite à un dépôt sauvage (photos), ne sont admis que les haies et les petites branches, si renouvellement le dépôt sera fermé et il faudra aller à la déchetterie de Saint-Affrique....

ADMR - Aide à Domicile en Milieu Rural

ADMR des Sept Vallons
5 Place de la Mairie
12550 Coupiac

Téléphone : 05.65.99.42.90

Service et soin aux séniors, accompagnement du handicap, enfance et parentalité, entretien de la maison, aide aux aidants...

PERMIS DE PECHE :

La mairie délivre les permis de pêche aux heures d'ouverture habituelle.



INFOS MUNICIPALES

LES DOSSIERS MUNICIPAUX

Présentée lors du premier conseil municipal, la répartition des dossiers suivis par les conseillers a été actée par le conseil. Elle s'articulera avec les commissions de l'intercommunalité et évoluera en fonction de l'actualité et des besoins de la commune.

Infrastructures municipales (eau - assainissement – électricité- photoélectrique- - fibre...) : Christophe Rayssac et Théo Bro

Projets d'aménagement de la commune (cœur de village - habitat - voirie - sécurité routière...) : Jean-Noël Goutay et Jean-Pierre Albouy

Agroalimentaire et agriculture : Ghislain Cabal-Zinck et Jean-Pierre Albouy

Solidarité intergénérationnelle et cohésion sociale : Brigitte Lenglain et Laurène Drouglazet

Politiques de prévention et mutualisation des aides (inondations - feu de forêt – santé...) : Virginie Castanier – Christophe Rayssac - Théo Bro

Patrimoine - Activités culturelles - Activités de pleine nature : Amandine Marillonnet – Christine Costes - Dominique Roure

Développement du tourisme : Laurène Drouglazet – Amandine Marillonnet - Christine Costes

Communication interne et externe : Amandine Marillonnet – Laurène Drouglazet – Dominique Roure

Renforcement de la démocratie locale : Ghislain Cabal-Zinck et Jean-Pierre Albouy

Le maire Christian Vernhet, quant à lui, animera l'équipe municipale, coordonnera l'ensemble des dossiers, représentera la commune (intercommunalité – services de l'état- collectivités territoriales...) et gèrera le quotidien de la commune avec l'aide des adjoints et des conseillers.

Le conseil municipal



Christian Vernhet
Maire



Jean Noël Goutay
Adjoint



Laurène Drouglazet
Adjoint



Christophe Rayssac
Adjoint



Virginie Castanier
Conseiller municipal



Théo Bro
Conseiller municipal



Brigitte Lenglain
Conseiller municipal



Ghislain Cabal Zinck
Conseiller municipal



Amandine Marillonnet
Conseiller municipal



Zoé Pohl Bousquet
Conseiller municipal



Dominique Roure
Conseiller
municipal



Christine Costes
Conseiller
supplémentaire



Jean Pierre Albouy
Conseiller
supplémentaire



LES CONSEILS MUNICIPAUX des 06 et 20 mars 2026

Pour mémoire, le conseil municipal est ouvert au public. Le compte rendu détaillé et validé de chaque conseil est disponible en mairie et sur le site municipal.

Le conseil du 6 mars, dernier de la mandature 2020/2026, a traité les affaires courantes. Il a validé le compte unique financier (CFU) qui dresse le bilan budgétaire 2025 de la commune, avec un solde final positif de 1101,45€ (contre 78858,19€ en 2024). Le conseil a ensuite abordé la situation de l'école ; il a délibéré en confirmant l'engagement du conseil pour maintenir l'école en fonctionnement pour 2026/2027. Le conseil a également maintenu son engagement pour équiper la commune d'une station de recharge des véhicules électriques en passant une convention avec le SIEDA.

Le transfert de compétences « eau /assainissement » a été concrétisé par l'établissement de conventions mettant à disposition du syndicat intercommunal des rives du Tarn, les ouvrages et équipements communaux tandis que le syndicat reprend à son compte le remboursement de l'emprunt qui avait été engagé par la commune pour l'assainissement. Le conseil s'est conclu par l'organisation des élections municipales.

Le conseil d'installation du 20 mars, le premier de la mandature, a vu l'engagement des conseillers sur la charte de l'élu, texte inscrit au code général des collectivités qui engage chacun au service du bien commun et de l'intérêt général. Le conseil a procédé à l'élection du maire Christian Vernhet, des adjoints Jean Noël Goutay, Laurène Drouglazet, Christophe Rayssac.

Il a acté la répartition des responsabilités au sein du conseil municipal. Le conseil a également validé les indemnités dues au maire et aux adjoints et évoqué les animations de l'été. Le prochain conseil du 2 avril à 20h30 permettra d'aller plus avant dans la mise en œuvre des projets et engagements de l'équipe municipale.

ACTUALITE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

À la suite du débat d'orientation budgétaire, le budget de l'intercommunalité a été voté. Les projets avancent avec le début de la vente de lots sur la zone d'activité qui permettra l'installation d'artisans, ainsi qu'avec la suite des travaux de prévention des inondations sur Saint Afrique ... Le dossier de l'abattoir a fait l'objet d'une plainte au tribunal pour empêcher que le matériel soit vendu à la découpe et que l'intercommunalité puisse conserver cet outil au service des éleveurs locaux, n'en déplaise à la liquidatrice des biens dont les agissements interrogent. Les changements de majorité à Saint Afrique et le renouvellement des élus locaux ouvrent une nouvelle période pour la communauté de communes.

LES INTEMPERIES DU 12 FEVRIER ET LEURS CONSEQUENCES

Courant Février, notre territoire, comme beaucoup d'autres, a connu des événements climatiques majeurs. Au plus fort de la tempête Nils, le 12 Février, 900 000 foyers étaient privés d'électricité en France et plus de 500 000 l'étaient encore, plus de 24 heures après le début de la tempête.

Sur notre commune, nous avons relevé des coupures d'électricité sur parfois plus de 48 Heures, de longues coupures d'eau suite à des glissements de terrain provoquant des ruptures de canalisation, des routes coupées (chutes d'arbres, chaussées emportées...) et des dégâts consécutifs à la tempête (maisons fragilisées par des mouvements de terrain, toits abimés, écroulement de murs, pompes à chaleur défectueuses...).

La gravité de cette tempête nous a conduits à engager la procédure de reconnaissance de catastrophe naturelle pour faciliter les démarches auprès des assurances, démarche qui a été actée par l'état et à demander une « dotation de solidarité » pour les biens communaux non assurables (voirie).

Le risque de répétition de ces événements avec un désordre climatique qui s'amplifie, doit nous conduire à prendre des précautions pour qu'aucun habitant ne reste isolé ou en difficulté, surtout en l'absence de possibilité de communication. La solidarité qui s'est engagée en urgence (accès à l'eau potable – mutualisation de groupes électrogènes de gré à gré...), malgré des conditions dégradées devra être développée et organisée pour l'avenir. Nous avons tous à apprendre de ces événements.



L'ÉCOLE

En ce début d'année les activités à l'école battent leur plein : atelier d'initiation au numérique, escalade, classe bleue à la piscine de Saint-Affrique, ... et bien d'autres sont prévues d'ici la fin de l'année scolaire : Micropolis, voyage scolaire, sortie Sylvanès, journée occitane ...

Malheureusement depuis plusieurs années, nous constatons la baisse tendancielle des effectifs scolaires qui crée une incertitude sur le devenir de notre école ; cette situation est caractéristique de l'Aveyron dans son ensemble qui connaît une déprise démographique régulière, notamment quant à la petite enfance.

Pour la rentrée 2026, l'école comptera 9 élèves ce qui garantit une dynamique pédagogique positive. Faute d'arrivées d'enfants, il nous faudra pour la rentrée 2027 réfléchir à un regroupement avec d'autres communes pour assurer un fonctionnement optimal. On ne peut que regretter la scolarisation d'enfants de la commune dans d'autres établissements ou à domicile.



LE TRANSFERT DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT AU SIRDT:

QU'EST-CE QUE CELA CHANGE ?

Conformément à la loi, depuis le premier janvier 2026, la gestion de l'eau et de l'assainissement est confiée à un syndicat intercommunal. Pour ce qui nous concerne, comme pour la plupart des villages du secteur, c'est le syndicat intercommunal des rives du Tarn (SIRDT – bureaux au 78 avenue de Millau à Réquista) qui exerce maintenant cette compétence. **Pour toute information ou en cas d'incident : l'accueil téléphonique est le 05.65.46.11.99. En dehors des horaires d'ouverture, faire le choix 1 qui vous orientera vers le service d'astreinte.**

Les tarifs sont désormais les suivants :

Votre Part fixe : 130 €

Votre Part Variable :

Tranche de 0 à 100 m3.....	1,813 € H.T (1,786 en 2025)
Tranche de 101 à 300 m3.....	1,835 € H.T (1,808 en 2025)
Tranche de 301 à 1 000 m3.....	1,870 € H.T (1,797 en 2025)
Tranche de 1 001 m3 à 9 999 m3.....	1,924 € H.T (1,897 en 2025)

Les Taxes :

Redevance prélèvement sur la ressource en eau (Agence de l'Eau) : 0,09 € HT / m3

Redevance sur consommation d'eau potable (Agence de l'Eau) : 0,32 € HT / m3

Redevance pour la performance des réseaux d'eau potable (Agence de l'Eau) :
0,08 € HT / m3

+ T.V.A. : 5,50 %

Au-delà de l'obligation légale, ce transfert doit permettre d'améliorer la qualité de l'eau, de fiabiliser la ressource, de procéder progressivement aux travaux de renouvellement du réseau, de réduire les fuites et de se doter d'un assainissement efficace.

Ce transfert est l'occasion de remercier chaleureusement Gérard Ramondenc, Joël Tauriac et Stéphane Liévin qui pendant des années ont veillé à assurer la distribution et le traitement de l'eau, ainsi que la réduction des fuites et le renouvellement du réseau.

MERCI A EUX !

LA VISITE DE LA SOUS-PREFETE

Début Février, à son invitation, la municipalité a reçu la sous-préfète de l'arrondissement, accompagnée d'une responsable de la Direction des Territoires qui assure le suivi des projets et des financements. Au menu : les premières conclusions de l'audit du château « in situ », la visite de l'école, le projet « cœur de village », l'état de la salle des fêtes et l'aménagement de la RD qui traverse le bourg ; une demi-journée bien chargée qui a fini à l'auberge, histoire de rappeler l'importance de l'auberge du village et du point poste. Cette visite était l'occasion de présenter et de sensibiliser l'état sur les projets indispensables pour la commune.



L'AUDIT DU CHATEAU : RENDEZ-VOUS LE MARDI 07 JUILLET

Fin Janvier, la municipalité a sollicité la visite des architectes du patrimoine qui coordonnent les analyses conduites dans le cadre de l'audit général du château, en présence de l'association « vie et château ». Ils ont fait une première synthèse des résultats, plutôt encourageante (qualité remarquable des peintures du XIV – importante valeur patrimoniale du château – possibilité de restauration – hypothèses de valorisation future...), si ce n'est d'importantes faiblesses dans la structure, la portance de certains planchers, l'état préoccupant des murs du donjon...).

A l'issue des études, un état détaillé des travaux sera présenté aux financeurs et aux responsables du patrimoine ; puis **une synthèse sera présentée par les architectes à l'ensemble de la population le MARDI 07 JUILLET A 18H30 au château.**

Il nous faudra ensuite prendre l'attache de la DRAC, de la fondation du patrimoine et des collectivités territoriales pour envisager les travaux de restauration et de consolidation les plus urgents. Une réflexion sera à engager quant à l'avenir de ce patrimoine et son aménagement futur.

LES ANIMATIONS ET LA VIE ASSOCIATIVE

SAINT-IZAIRE : Une nouvelle épicerie pour conforter la dynamique du village !



Mi-janvier, l'épicerie du village rouvrira après une année de fermeture. Cette épicerie, accolée à l'auberge du village, devrait être complétée à terme d'un point poste. De quoi favoriser l'animation et la dynamique du village et rendre service aux habitants qui ont répondu présents à l'invitation.

Accolée au restaurant, elle proposera des productions locales des artisans et des paysans des environs, ainsi que des produits de première nécessité. Elle permettra aux habitants de pouvoir se nourrir sans avoir à se

déplacer sans cesse. Elle constitue une réponse aux difficultés de mobilité de nos territoires.

UN HIVER ANIME ET DYNAMIQUE

L'hiver à Saint-Izaire est décidément une période festive et dynamique, avec de multiples animations.

Les fêtes de Noël auront vu deux concerts à l'église de Saint-Izaire : Le « **chœur élastique** » dirigé par Marc a ouvert les festivités, suivi par la chorale « **arabesques et fantaisies** » dirigée par Marie Noëlle Gounon. De bien beaux concerts qui ont réuni chacun une cinquantaine de spectateurs. Des prestations remarquables qui ont fait vibrer les murs de l'église et enchanté les auditeurs. Une interprétation sensible, un répertoire recherché, la justesse des voix et la richesse des harmonies sublimes par l'acoustique de l'église ont conquis le public.

Début Janvier, avaient lieu les **vœux de la municipalité**, avec le chœur de la passacaille qui a ponctué cette cérémonie au cours de laquelle le maire a présenté ses vœux à la population en rappelant l'importance de l'humain en toutes choses. La cérémonie s'est poursuivie par un moment de retrouvailles et d'échanges autour de la traditionnelle fouace et la projection de photographies qui reprenaient les moments forts de la commune.



Mi-Janvier, les festivités se sont déplacées dans le village de Salelles où l'association des « amis de Salelles » a proposé la dégustation **des galettes de l'épiphanie**. Une après-midi festive et conviviale qui a permis un moment d'échange toujours apprécié.



Début Février, les associations de la commune ont organisé le **traditionnel repas du téléthon sous le signe de la solidarité, de la gastronomie et de la convivialité**.

Après une randonnée sur les hauts de Saint-Izaire pour les quelques courageux matinaux, les convives se sont rassemblés au château pour un apéritif substantiel, suivi d'un menu fin et roboratif particulièrement apprécié, avec, entre autres, salade d'hiver, daube de cerf et frites, fouace, fromage blanc et clémentines. Un régal élaboré à base de produits locaux grâce aux associations participantes.

Ce moment de fête et de partage, organisé par les associations de la commune, n'a pas fait oublier les enjeux de santé et de solidarité rassemblant près de cent quarante participants. Au final, cette initiative aura permis de collecter 2421 euros, versés intégralement à l'AFM téléthon. Les organisateurs remercient chaleureusement tous les participants et toutes les forces vives de la commune qui ont permis cette belle journée. D'ores et déjà, ils donnent rendez-vous à toutes et tous pour 2027.

Mi-février, les gourmands ont pu déguster les galettes (farine de Sarazin) de Hubert et Christine et les crêpes (farine de froment) confectionnées par des habitants de Salelles au cours d'une « crêpe party » d'anthologie qui en appelle d'autres.



LES ANIMATIONS DU PRINTEMPS :

Le printemps a débuté avec des rendez-vous incontournables qui marquent la vie de la commune /

La soirée sur la santé des cours d'eau, de l'agriculture et des paysages organisée par le LAB paysan de Salelles a lieu **samedi 28 mars à 18H30 à la salle des fêtes**. Au programme une conférence de Clélia Sirami chercheuse à l'INRAE de Toulouse et une table ronde avec le syndicat de rivière du Tarn médian et l'association « haies, arbres et paysages d'Aveyron ». Entrée libre pour tout public.

La soirée « after-ludique » du **vendredi 03 avril à partir de 18H à la salle des fêtes** pour jouer ensemble et découvrir de nouveaux jeux de société. Soirée animée par Fabien de la médiathèque intercommunale, avec l'APE qui prépare une buvette.

Local Paysan : 3^{ème} anniversaire le samedi 18 avril , vous êtes invités à venir fêter l'anniversaire du local paysan de 11h à 13h autour d'un buffet avec les producteurs locaux de la commune.

Soirée de l'APE « FRITES de Jordi ET BARBECUE » le vendredi 22 mai au soir pour la troisième année, l'APE vous propose une soirée « frites et barbecue » avec les frites de Jordi et les saucisses des producteurs locaux. **RESERVATION CONSEILLÉE LAETIT [REDACTED] et LAURENE [REDACTED]**

Le débroussaillage préparatoire à la randonnée gastronomique (organisée par l'association « chemin faisant ») aura permis de rouvrir des chemins bien obstrués et d'éclairer le tunnel de Riols. Un grand merci à tous les bénévoles qui ont œuvré pour assurer la réussite de la randonnée du lundi de Pâques.



LA RANDONNEE GASTRONOMIQUE DU LUNDI DE PAQUES

Le lundi de Pâques, le 6 avril 2026, l'association « Chemin Faisant » de Saint-Izaire organise ses traditionnelles randonnées gastronomiques, un événement attendu par les amateurs de marche, de VTT et de découvertes culinaires. Trois parcours de différentes distances seront proposés : 6 km, 13 km et 24 km, permettant à chacun de choisir selon ses capacités et ses envies. Les itinéraires traversent la région Saint-Izaire – Bois Noir – Bournac – le Cambon, offrant un panorama varié et des paysages typiques de la région. Il est important de noter que certains sentiers privés seront exceptionnellement ouverts pour cette journée, grâce à l'accord des propriétaires. Ces chemins ne seront pas balisés ni accessibles après l'événement.

Les ravitaillements bien achalandés sont prévus, un à mi-parcours sur le circuit de 13 km et deux répartis judicieusement sur celui de 24 km pour permettre à tous de reprendre quelques forces au cours de cette randonnée. À l'arrivée, tous les participants pourront profiter d'un buffet convivial.

Les inscriptions se font à la salle des fêtes entre 8h et 9h, avec un départ prévu à 9h. Les tarifs varient selon la distance, avec des réductions pour les inscriptions en ligne. La participation est gratuite pour les enfants de moins de 10 ans.

Les organisateurs invitent chacun à venir avec son propre gobelet, ou à louer un gobelet consigné pour 1 euro. Le port du casque est obligatoire pour les vététistes, et le respect du code de la route est essentiel pour la sécurité de tous. Pour plus d'informations ou pour s'inscrire, il est possible de consulter le site officiel de la commune. Ce rendez-vous annuel promet une journée riche en découvertes, en convivialité et en plaisir sportif, dans un cadre naturel exceptionnel. Une occasion à ne pas manquer pour profiter d'un lundi de Pâques actif et gourmand dans la région de Saint-Izaire.

Infos et inscriptions sur le site <https://urlr.me/a3h2eB>



UN ETE ACTIF ET FESTIF

Avec la réunion des associations, la préparation des animations de l'été se poursuit. Au programme, des expositions artistiques de qualité, une journée **ouverte aux artistes** « Saint-Izaire se donne à voir », un grand **concours photo** réservé aux amateurs, avec pour thème « le charme de la vie rurale » (à vos appareils ou portables), les rendez-vous habituels du printemps et de l'été, avec de multiples surprises : un repas des voisins, la fête de la musique, la fête de l'école une soirée basque, un repas au château, le festival « Meyhane » de Polysons fin juillet, les animations des mercredis de Salelles avec une soirée « observation de l'éclipse de soleil » du 12 août, la brocante du 15 août de vie et château , la fête de Saint-Izaire organisée par le comité des fêtes, une soirée ukrainienne, le repas des villages, les journées du patrimoine avec un salon d'automne, une soirée théâtre fin septembre...

Le programme détaillé sera publié dans le bulletin de Juin, mais il est déjà dense et varié...

